



Plan local d'urbanisme :
- Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 30 Mai 2016
- Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 21 Octobre 2019
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 21 Octobre 2019

Révisions et modifications :



PM1 - Plan de prévention des risques inondation

- : Zone rouge - Interdiction
- : Zone bleue - Prescriptions
- : Pas de contrainte

- : T1 - Réseau ferré
- : I4 - Réseau de transport d'électricité
- : I3 - Canalisation de gaz - Limite SUP1 25m de part et d'autre de la canalisation 35m du poste
- : E13 - Servitude de halage et de marche-pied (rive gauche de la Saône, non représentée graphiquement)

